

## Île-de-France Mobilités dévoile son nouveau plan sécurité dans les transports en commun

Île-de-France Mobilités renforce la sécurité dans les transports en commun pour garantir aux Franciliens de meilleures conditions de transports. Le nouveau plan sécurité, dévoilé par Valérie Pécresse et qui sera présenté lors du Conseil d'Île-de-France Mobilités le 12 décembre prochain, propose des mesures concrètes pour continuer et amplifier la sécurisation du réseau. Île-de-France Mobilités va engager des investissements conséquents pour renforcer la présence humaine sur l'ensemble du réseau et à toute heure, et expérimenter de nouveaux équipements de sécurité.

*« La sécurité dans les transports en commun en Île-de-France est une des grandes priorités de mon mandat. Malgré les efforts importants déjà entrepris, la situation reste critique avec une montée des incivilités et des actes de délinquance, liés en partie au désengagement de l'Etat qui a baissé ses effectifs de 350 policiers. En un an, les vols dans le métro ont augmenté de 60%, ce n'est pas acceptable. Île-de-France Mobilités compte bien en conséquence mettre les bouchées doubles pour renforcer la sécurité dans les transports en commun, et propose ainsi un plan sécurité pour renforcer le nombre d'agents sur le terrain. Je suis convaincue que la présence humaine est essentielle dans le continuum de sécurité que nous voulons créer dans les transports. La formation et la coordination de l'ensemble des forces de sécurité sont aussi des prérequis indispensables pour endiguer la montée des incivilités et des actes de délinquance dans le réseau. En 2020, ce seront 3 000 agents qui seront sur le réseau, soit 50 % de plus qu'en 2015. »*, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, Présidente d'Île-de-France Mobilités.

Depuis 2016, Île-de-France Mobilités a mis en place et financé de nombreuses actions pour assurer la sécurité des Franciliens :

- Le recrutement de 750 agents de sécurité supplémentaires pour la SNCF, la RATP et les réseaux de bus de grande couronne dont 40 brigades cynophiles pour répondre au risque terroriste.
- Un partenariat inédit a été conclu avec la Gendarmerie nationale pour 1 000 patrouilles de réservistes par an, présentes dans les réseaux de bus de grande couronne.
- La création d'un bouton « atteintes à caractère sexuel » pour le dispositif d'alerte voyageurs 3117 ou 31177 (sms) qui a été généralisé sur les réseaux SNCF et RATP.

Cela représente au total 2 835 agents sur le réseau francilien, financé à hauteur de 144 millions d'euros par an par Île-de-France Mobilités (SUGE – GPSR – médiateurs – équipes mobiles de nuit - agents de sûreté des réseaux de bus de grande couronne).

Ces décisions seront soumises au vote du Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités :

**Renforcer encore les moyens humains : 250 personnels de sécurité supplémentaires. 1000 agents de sécurité d'ici fin 2020, 50 % de plus qu'en 2015**

- **En recrutant 200 agents de sécurité auprès de sociétés privées** sur l'ensemble du réseau pour permettre aux agents SUGE et GPSR de se concentrer sur leurs missions.

- **En recrutant 50 agents supplémentaires pour la SUGE** (sur les lignes T4, P, B, C, D et H)
- **En augmentant le contingent de gendarmes réservistes dans les trains en grande couronne**, notamment sur la ligne P qui connaît de gros problèmes, certains wagons ayant été annexés par des fumeurs.

#### **Avec de nouveaux outils pour les aider dans leur mission**

- Au-delà de ces renforts humains, **un centre unique de coordination de sûreté** est prévu pour l'été 2021, pour rassembler tous les personnels dédiés à la sûreté des voyageurs franciliens (police, gendarmerie, SNCF, RATP, OPTILE) sous l'autorité du Préfet de police pour une meilleure efficacité sur le terrain, déjà financé à hauteur de 8,5 millions d'euros par Île-de-France Mobilités.
- **Les caméras-piétons vont être généralisées** à l'ensemble des agents du GPSR, avec par ailleurs prochainement une expérimentation sur les réseaux de bus de grande couronne exploités par Transdev.
- **La généralisation de la vidéoprotection** dans les RER, trains, métros, tramways et bus. Aujourd'hui, 63 000 caméras équipent l'ensemble des véhicules du réseau.
- **L'augmentation et l'harmonisation du montant des amendes à environ 150€** pour tous les opérateurs (trouble à la tranquillité des voyageurs, circulation interdite sur engin, entrave à la circulation des personnes, dégradation, fumer dans les trains, gares ou stations).
- **La création d'un haut-commissaire pour la sûreté dans les transports en commun** au sein d'Île-de-France Mobilités. Il sera chargé du pilotage stratégique de la sûreté et de la lutte contre la délinquance et les incivilités dans les transports relevant de la compétence d'Île-de-France Mobilités. La préfecture de police continuera à assurer le pilotage et la coordination opérationnelle de la sécurité dans les transports en commun, et contribuera au pilotage stratégique en lien avec Île-de-France Mobilités.
- **Des expérimentations autour de la vidéo intelligente**, avec notamment la création avec la RATP d'un laboratoire d'Intelligence Artificielle, le Lab'IA Vidéo pour traiter les images vidéo.

Le coût du plan sécurité est estimé à environ 10 millions d'euros.

#### CONTACTS PRESSE ILE-DE-FRANCE MOBILITES

Amélie Lange - 07 60 10 95 05 - [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr)

Sebastien Mabile - 06 15 39 21 58 - [sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr)